

# AVIS DE DÉSIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Conformément à l'annexe I de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant sur le territoire du centre de services scolaire à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du **Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries**.

*Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du centre de services scolaire, qui n'est pas membres du personnel du centre de services scolaire et possédant les qualités et conditions requises.*

## CINQ POSTES OUVERTS AUX CANDIDATURES

Profils recherchés

1. Une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
2. Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
3. Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel;
4. Une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires;
5. Une personne âgée de 18 à 35 ans.

## MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire disponible sur notre site Internet <https://www.csdgs.qc.ca/commission-scolaire/gouvernance/> ou au siège du centre de services scolaire en l'acheminant à l'adresse suivante : [candidaturesCA@csdgs.net](mailto:candidaturesCA@csdgs.net).

Votre candidature doit être déposée au plus tard le 2 octobre 2020, avant 16 h.

## CONDITIONS ET QUALITÉS REQUISES

- Avoir 18 ans accomplis;
- Être citoyen canadien;
- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire et, depuis au moins 6 mois au Québec;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la *Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

# AVIS DE DÉSIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

## SONT INÉLIGIBLES

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre du personnel du centre de services scolaire;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste;
- Toute personne qui occupe un poste au sein d'un conseil, sauf dans le cas d'une élection lors de laquelle le poste qu'elle occupe est ouvert aux candidatures ou cesse d'exister;
- Toute personne qui, à la suite d'un jugement passé en force de chose jugée, est inhabile en vertu de l'article 176 de la Loi sur l'instruction publique.

## PROCESSUS DE DÉSIGNATION ET ANNONCE

Chacun des cinq membres représentant de la communauté sera désigné par les dix membres parents et représentants du personnel, qui se réuniront à cette fin le 13 octobre 2020.

Les cinq membres désignés seront annoncés au plus tard le 14 octobre 2020.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, à l'adresse [candidaturesCA@csdgs.net](mailto:candidaturesCA@csdgs.net) ou consultez le site Web [www.csdgs.qc.ca/commission-scolaire/gouvernance/](http://www.csdgs.qc.ca/commission-scolaire/gouvernance/).



Kathlyn Morel, directrice générale

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020

# AVIS DE DÉSIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Échéancier	
Période de mise en candidature	Jusqu'au 2 octobre 2020, 16 h
Rencontre des membres parents du CA et des membres employés du CA pour nomination des membres de la communauté du CA	13 octobre 2020
Première séance du CA	20 octobre 2020